

برنامج  
الأغذية  
العالمي



Programme  
Alimentaire  
Mondial

World  
Food  
Programme

Programa  
Mundial  
de Alimentos

**Session annuelle  
du Conseil d'administration**

**Rome, 24-26 mai 2004**

## **RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES**

**Point 6 de l'ordre du  
jour**



Distribution: GÉNÉRALE  
**WFP/EB.A/2004/6(A,B,C,E)/2**

19 mai 2004

ORIGINAL: ANGLAIS

## **RAPPORT DU COMITÉ CONSULTATIF POUR LES QUESTIONS ADMINISTRATIVES ET BUDGÉTAIRES (CCQAB)**

Le Directeur exécutif a le plaisir de présenter ci-après le rapport du CCQAB sur les questions concernant le PAM. Le rapport couvre les points suivants de l'ordre du jour:

- Rapport de synthèse sur les finances (WFP/EB.A/2004/6-A/1);
- Comptes vérifiés pour l'exercice biennal 2002–2003 (WFP/EB.A/2004/6-B/1/1–3);
- Rapport de l'Inspecteur général (WFP/EB.A/2004/6-C/1); et
- Situation actuelle du Plan de gestion du PAM pour l'exercice biennal 2004–2005 (WFP/EB.A/2004/6-E/1).

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site WEB du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

COPIE DE LA LETTRE REÇUE DE L'ORGANISATION  
DES NATIONS UNIES—NEW YORK

Référence: AC/1544

Comité consultatif pour les  
questions administratives et budgétaires

13 mai 2004

M. le Directeur exécutif,

Veillez trouver ci-joint le texte du rapport du Comité consultatif au sujet des rapports intitulés "Rapport de synthèse sur les finances" (WFP/EB.A/2004/6-A/1 et Corr.1), "Comptes vérifiés pour l'exercice biennal 2002–2003: Sections I, II et III" (WFP/EB.A/2004/6-B/1/1, WFP/EB.A/2004/6-B/1/2 et WFP/EB.A/2004/6-B/1/3), "Rapport de l'Inspecteur général" (WFP/EB.A/2004/6-C/1), et "Situation actuelle du Plan de gestion du PAM pour l'exercice biennal 2004–2005" (WFP/EB.A/2004/6-E/1).

Je vous saurais gré de bien vouloir faire reproduire ce rapport *in extenso* et le soumettre au Conseil d'administration à sa prochaine session, qui doit avoir lieu du 24 au 26 mai 2004, en tant que document complet et distinct. Une version imprimée du document, dans toutes les langues, devrait être communiquée au Comité consultatif dès que possible.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur exécutif, l'assurance de ma haute considération.

(signé)

Le Président  
Vladimir V. Kuznetsov

M. James T. Morris  
Directeur exécutif  
Programme alimentaire mondial  
Via Cesare Giulio Viola, 68-70  
00148 Rome  
Italie



## PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL

### Ressources, questions financières et budgétaires

#### Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

1. Le Comité consultatif a examiné le Rapport de synthèse sur les finances (WFP/EB.A/2004/6-A/1 et Corr.1), les Comptes vérifiés pour l'exercice biennal 2002–2003: Sections I, II et III (WFP/EB.A/2004/6-B/1/1, WFP/EB.A/2004/6-B/1/2 et WFP/EB.A/2004/6-B/1/3) et le Rapport de l'Inspecteur général (WFP/EB.A/2004/6-C/1). Le Comité était également saisi d'un rapport sur la Situation actuelle du Plan de gestion du PAM pour l'exercice biennal 2004–2005 (WFP/EB.A/2004/6-E/1). Lorsqu'il a examiné les rapports susmentionnés, le Comité consultatif s'est entretenu avec des représentants du Directeur exécutif du PAM, qui ont fourni un complément d'information et des éclaircissements.

#### Rapport de synthèse sur les finances et Comptes vérifiés pour l'exercice biennal 2002–2003

2. Le Rapport de synthèse sur les finances (WFP/EB.A/2004/6-A/1) est soumis au Conseil d'administration pour information. La Section I des Comptes vérifiés pour l'exercice biennal 2002–2003 (WFP/EB.A/2004/6-B/1/1) comprend le Rapport du Directeur exécutif sur les affaires financières du PAM pour l'exercice biennal 2002–2003. Les conclusions et les recommandations adressées au Conseil d'administration figurent au paragraphe 56 du document WFP/EB.A/2004/6-B/1/1, et comportent notamment une demande d'autorisation de virer au Mécanisme d'avances des CAD un montant de 20 millions de dollars E.-U. prélevés sur le Fonds général et de 24,1 millions de dollars prélevés sur le Fonds de péréquation AAP afin de porter le solde du Mécanisme à 60 millions de dollars, comme approuvé dans le Plan de gestion pour l'exercice biennal 2004–2005. Le Comité consultatif recommande au Conseil d'administration d'approuver la proposition du Directeur exécutif.
3. La Section II des Comptes vérifiés pour l'exercice biennal 2002–2003 (WFP/EB.A/2004/6-B/1/2) comprend notamment l'Opinion du Commissaire aux comptes sur les états financiers vérifiés du PAM pour 2002–2003 à la suite de ses vérifications, tandis que la Section III (WFP/EB.A/2004/6-B/1/3) reproduit le Rapport détaillé du Commissaire aux comptes et observations concernant des questions financières. Le Comité consultatif relève que le Commissaire aux comptes a formulé une opinion dépourvue de réserves au sujet des états financiers du PAM.
4. Dans son rapport détaillé, le Commissaire aux comptes a fait observer que les résultats de ses vérifications ont mis en lumière une grande incertitude quant à l'exactitude des chiffres indiqués par catégorie d'activités, sans que cela porte pour autant atteinte à la validité des opérations elles-mêmes. Le Commissaire aux comptes a fait observer qu'il existait de sérieuses défaillances dans la comptabilisation et la divulgation des dépenses afférentes aux projets et des coûts d'appui, des distorsions dans les informations entrées dans le système WINGS et les rapports établis à l'aide du système, des défaillances dans la supervision et l'encadrement fournis en matière financière aux bureaux de pays par le siège du PAM à Rome, et les bureaux régionaux, et une inobservation par le PAM de son principe de recouvrement intégral des coûts, du fait qu'il ne recouvrait pas de coûts d'appui indirects sur certaines contributions spécifiques de son principal donateur



(WFP/EB.A/2004/6-B/1/3, paragraphes 11-26). Le Comité compte que le Directeur exécutif s'emploiera à remédier intégralement à ces défaillances et rendra compte des mesures adoptées dans le contexte de son projet de budget pour l'exercice biennal 2006–2007.

5. Le Comité consultatif recommande au Conseil d'administration d'approuver les états financiers du PAM pour l'exercice biennal 2002–2003 ainsi que le rapport du Commissaire aux comptes.

### **Rapport de l'Inspecteur général**

6. Le Rapport de l'Inspecteur général (WFP/EB.A/2004/6-C/1) contient des informations sur les initiatives prises par la Division des services de contrôle, résume les audits, enquêtes et inspections entrepris pendant la période 2002–2003 et leur impact, rend compte du montant total des sommes recouvrées pendant l'exercice, décrit la coopération instaurée avec les autres services de contrôle et les gouvernements hôtes et contient un aperçu du programme de travail pour 2004–2005.
7. Le Comité consultatif relève que le Bureau de la vérification interne des comptes a, en 2002–2003, mené 10 vérifications au siège du PAM et 24 dans les bureaux extérieurs. Le programme de travail du Bureau a été communiqué au Commissaire aux comptes et coordonné avec ce dernier. Le paragraphe 9 du document WFP/EB.A/2004/6-C/1, évoque plusieurs questions importantes, dont certaines concernant la sécurité du personnel. Le Comité relève à ce propos que la formation à la sécurité n'a pas été organisée de manière à dispenser au moment opportun une formation systématique aux nouveaux fonctionnaires et une formation actualisée aux fonctionnaires en poste. Dans certains pays, le plan de sécurité n'a pas encore été arrêté tandis que, dans d'autres, les directeurs de pays n'ont pas reçu le texte de la version finale du plan de sécurité. Le Comité engage instamment le Directeur exécutif à s'employer immédiatement à remédier aux problèmes relevés par le Commissaire aux comptes et, en particulier, ceux soulevés à propos de la sécurité du personnel. Le Comité consultatif suit activement la question des mesures interorganisations de sécurité et doit reprendre son examen de la question à l'automne 2004 dans le contexte du deuxième rapport du Secrétaire général sur l'application des mesures de sécurité, qui doit être présenté à l'Assemblée générale à sa cinquante-neuvième session. Le Comité consultatif a toujours insisté sur la nécessité de mettre en oeuvre au niveau de l'ensemble du système un plan de sécurité clair et cohérent de nature à faciliter l'application d'une approche intégrée et coordonnée par tous les organismes intéressés.
8. Le Comité consultatif relève que le Bureau des inspections et des enquêtes a découvert pour plus de 2,8 millions de dollars de pertes causées par des vols, des fraudes ou une mauvaise gestion qui s'est traduite soit par des dépenses excessives, soit par le non recouvrement de pertes de produits, et que le montant total des sommes recouvrées pendant l'exercice biennal a atteint 4,7 millions de dollars (WFP/EB.A/2004/6-C/1, paragraphe 15).

### **Situation actuelle du Plan de gestion du PAM pour l'exercice biennal 2004–2005**

9. Le rapport figurant dans le document WFP/EB.A/2004/6-E/1 touchant l'avancement du Plan de gestion du PAM pour l'exercice biennal 2004–2005 est présenté conformément à la demande formulée par le Conseil d'administration à sa session d'octobre 2003. Depuis l'approbation du Plan de gestion, le budget opérationnel, initialement estimé à 3,9 milliards de dollars, a augmenté de quelque 1 milliard de dollars pour atteindre 4,9 milliards de dollars par suite, principalement, de l'adjonction du programme pétrole contre nourriture en



Iraq (870 millions de dollars) et des nouvelles opérations d'urgence qui ont dû être entreprises et qui n'avaient pas été prévues dans le plan originel (96 millions de dollars). Fin mars 2004, les dépenses opérationnelles se chiffraient à 768,2 millions de dollars, dont 531,8 millions de dollars pour l'achat de produits alimentaires, 60,8 millions de dollars de contributions en nature sous forme de produits et 175,6 millions de dollars de coûts de transports et autres coûts opérationnels directs. Les dépenses au titre des coûts d'appui directs (CAD), qui représentent le coût variable de la gestion des opérations par les bureaux de pays ont atteint 54 millions de dollars pendant la même période (WFP/EB.A/2004/6-E/1, paragraphes 9-12). Le Comité relève que le niveau des dépenses signalé fin mars 2004 correspond aux montants prévus au budget pour 2004-2005 (voir le document WFP/EB.3/2003[4-A, 5(A, B, C, D)]/2, paragraphes 12-14).

10. Le Comité consultatif rappelle que le Plan de gestion pour l'exercice biennal 2004-2005 a introduit une nouvelle approche de budgétisation. Le budget de 2004-2005, établi "sur une base zéro" et axé sur les résultats, a été élaboré en fonction des besoins et conçu de manière à couvrir les ressources requises pour tous les programmes et projets approuvés, y compris pour l'extension des programmes devant expirer en 2004-2005, plutôt que d'être axé, comme par le passé, sur les niveaux estimatifs des ressources pouvant être mobilisées (voir WFP/EB.3/2003[4-A, 5(A, B, C, D)]/2, paragraphe 8). Le Comité consultatif relève qu'il ressort des dernières projections des ressources pour 2004-2005 que le financement disponible sera sans doute inférieur à celui qui était prévu dans le plan de gestion originel (c'est-à-dire environ 80 pour cent des besoins prévus). Sur la base de ces chiffres, le PAM a l'intention de maintenir le niveau des dépenses au titre de son budget des dépenses d'administration et d'appui aux programmes (AAP) à 90 pour cent au maximum du niveau approuvé de 305 millions de dollars tant que des contributions additionnelles ne deviendront pas disponibles. Les dépenses AAP pour le premier trimestre de 2004, se montent à 30,4 millions de dollars (voir WFP/EB.A/2004/6-E/1, paragraphes 13-18). Le Comité consultatif note qu'à la fin du premier trimestre de 2004, les informations disponibles ne concernent qu'un nombre limité des activités prévues dans le Plan de gestion pour l'exercice biennal 2004-2005, étant donné que l'on se trouve encore à un stade fort précoce du cycle biennal pour pouvoir véritablement rendre compte de l'évolution de toutes les activités.
11. Le Comité consultatif note que la réduction marquée attendue dans le niveau des ressources pour 2004-2005 aura sans doute un impact négatif sur les programmes et les activités du PAM mais, jusqu'à présent, les directeurs de programmes n'ont pas encore signalé que les compressions budgétaires projetées aient eu un impact, étant donné que l'on se trouve encore à un stade précoce du cycle et que les directeurs de programmes analysent encore quel pourra être l'impact de la nécessité de maintenir les dépenses AAP à un niveau correspondant à 90 pour cent des besoins, de sorte qu'à ce stade, il n'est pas envisagé de révisions ou de modifications majeures des résultats attendus du Plan de gestion (voir WFP/EB.A/2004/6-E/1, paragraphes 20-23).
12. Le Comité consultatif a pris note des informations communiquées au sujet des faits nouveaux et des activités concernant le Mécanisme d'avances des coûts d'appui directs, le Compte d'intervention immédiate et la constitution d'une provision pour couvrir l'impact de la baisse du taux de change du dollar des États-Unis sur les dépenses de personnel pendant le premier trimestre de 2004 (voir WFP/EB.A/2004/6-E/1, paragraphes 24-30).



13. S'agissant des dépenses ponctuelles non récurrentes relatives à l'amélioration des programmes de sécurité, au renforcement des capacités et aux investissements d'équipement, le Conseil d'administration a autorisé le Directeur exécutif à allouer à cette fin un montant de 49 millions de dollars prélevé sur le Compte de péréquation AAP. Les paragraphes 32 à 38 du document WFP/EB.A/2004/6-E/1 exposent les progrès accomplis dans ces domaines pendant la période considérée.
14. Le Conseil d'administration a approuvé le prélèvement d'un montant de 19 millions de dollars au titre du Fonds d'équipement pour l'actualisation du Système mondial et réseau d'information du PAM (WINGS) et les dépenses d'équipement connexes. L'exécution des activités afférentes aux projets financés au moyen du Fonds d'équipement est décrite aux paragraphes 40 et 41 du document WFP/EB.A/2004/6-E/1. Cependant, l'on ne voit pas clairement comment les informations fournies au sujet des projets financés par le Fonds d'équipement se rattachent aux postes figurant au tableau 46 aux pages 62 et 63 du Plan de gestion pour l'exercice biennal 2004–2005 (WFP/EB.3/2003/5-A/1). De l'avis du Comité consultatif, le PAM aurait dû rendre compte des progrès accomplis dans tous les domaines indiqués comme faisant partie de l'actualisation du système WINGS et sur les dépenses connexes, conformément aux plans approuvés. Il rappelle que, comme indiqué à la page 62 du Plan de gestion pour l'exercice biennal 2004–2005, "le Fonds sera soumis à un système de suivi et de rapports qui comportera des systèmes d'alerte avancée, de contrôle préalable, de référence et de mesure de performances". Le Comité consultatif compte que les futures opérations de mise en service du système WINGS tiendront compte des limitations du système qu'a relevées le Commissaire aux comptes.
15. Il a été approuvé pour les activités de mise en oeuvre d'un système de gestion axée sur les résultats pour 6,1 millions de dollars de crédits au titre du budget AAP, ainsi qu'un montant de 4,1 millions de dollars au titre d'investissements ponctuels pour couvrir les coûts de démarrage de l'introduction de ce système de gestion dans toute l'Organisation pendant l'exercice biennal (voir WFP/EB.3/2003[4-A, 5(A, B, C, D)]/2, paragraphe 28). Le paragraphe 42 du document WFP/EB.A/2004/6-E/1 expose les progrès accomplis jusqu'à fin mars. Comme indiqué ci-dessus, la période considérée est trop courte pour que l'on puisse sérieusement rendre compte de toutes les activités, mais l'on aurait dû essayer de mettre en relief les progrès accomplis au sujet des questions liées à la gestion axée sur les résultats sous la rubrique "Priorités de gestion, résultats escomptés et indicateurs de performance" du Plan de gestion pour l'exercice biennal 2004–2005 (voir WFP/EB.3/2003/5-A/1, paragraphes 160-200 et tableau 50). C'est ce qu'il conviendrait de faire à l'avenir.

